

vant l'invocation d'un tel motif. Le prêtre au confessionnal est juge. L'Église, pour entourer des garanties les plus inviolables le secret de la confession, a voulu qu'il ne fût comptable qu'à sa conscience et à Dieu des jugements qu'il y prononce. Moi-même, je n'ai pas à en connaître. Il m'appartient de rappeler, s'il y a lieu, ou de préciser, d'une manière générale, les principes théologiques que le prêtre doit suivre au saint tribunal, mais je n'ai pas à m'enquerir de l'application qu'il en fait dans les cas particuliers. Je n'ai pas le droit de le lui demander ; le Pape lui même ne le pourrait pas, et le prêtre n'a pas le droit de le dire. »

Et le cardinal termine sa lettre par ces belles paroles :

« Je verrai, selon les éventualités, ce que j'aurai à faire. D'ici là, MM Fortin et D. Hains resteront à leur poste, soutenus et consolés, dans leur épreuve imméritée, par l'affection de leurs paroissiens, la sympathie de leurs confrères et l'estime des gens de bien. Je les aiderai comme je pourrai. Ils savent, mon clergé sait et tout mon diocèse, que tant que le vieux cardinal aura un morceau de pain, il sera heureux et fier de le partager avec ceux de ses prêtres qui seront frappés de la sorte. »

* * Notre Saint-Père le Pape Léon XIII, dont la santé, grâce à Dieu, ne laisse rien à désirer, a commencé, le 4 juin, ce qu'on est convenu d'appeler sa villégiature, dans les jardins du Vatican. Cette villégiature, qui permet au Souverain Pontife de se garantir des grandes chaleurs de l'été, est on ne peut plus modeste et se trouve réglée de la manière suivante : à 8 heures du matin, après avoir célébré la sainte messe dans sa chapelle privée, Sa Sainteté descend dans les jardins du Vatican et se rend au pavillon de Pie VI, où elle reste jusqu'à 3 heures de l'après-midi, pour les audiences habituelles. A 4 heures, les prélats d'antichambre et les gardes de service sont congédiés et le Saint-Père se fait conduire en voiture à la tour Léonine, où la chaleur est moins forte que dans les parties basses du jardin. Sa Sainteté dîne et fait une sieste. Plus tard, quand la chaleur du jour commence à tomber, le Souverain Pontife fait une promenade à pied ou en voiture dans les allées, et, avant le coucher du soleil, rentre dans ses appartements ordinaires du palais du Vatican, donnant encore souvent de nombreuses audiences avant de se reposer.

AUX PRIERES

Sr Jean-Damascène, Providence, O. égon.

Sr Justinien, " "

Charles Biro, Montréal.